

■ **Gycolor Sàrl**, à Le Mouret, exploitation d'une entreprise de construction de bâtiments, etc. (FOSC du 13.02.2003, p. 5). Par ordonnance du 28.04.2003, le Président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg, a prononcé la faillite de la société. Nouvelle raison sociale: **Gycolor Sàrl en liquidation**. Par ordonnance du 10.07.2003, le Président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg, a suspendu pour défaut d'actif la liquidation de cette faillite.

Journal no 3789 du 08.10.2003  
(01213224 / CH-217.1.001.203-1)